

JD
REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 88-500 du 12 Décembre 1988

chargeant le Camarade Philippe AKPO,
Ministre des Enseignements Maternel
et de Base, de l'intérim du Camarade
Irénée ZINSOU, Ministre du Travail et
des Affaires Sociales pour compter du
27 Novembre 1988.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT, PRESIDENT DU
CONSEIL EXECUTIF NATIONAL,

- VU l'Ordonnance N° 77-32 du 9 Septembre 1977 portant promulga-
tion de la Loi Fondamentale de la République Populaire du
Bénin et les Lois Constitutionnelles qui l'ont modifiée ;
- VU le décret N° 88-315 du 29 Juillet 1988 portant composition
du Conseil Exécutif National et de son Comité Permanent ;

D E C R E T :

Article 1er. - Pour compter du 27 Novembre 1988, le Camarade
Philippe AKPO, Ministre des Enseignements Maternel et de Base.
est chargé de l'intérim du Ministre du Travail et des Affaires
Sociales pendant l'absence du Camarade Irénée ZINSOU.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à COTONOU, le 12 Décembre 1988
par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Président du
Conseil Exécutif National,

Mathieu KEREKOU

Ampliations : PR 6 SA/CC 4 ANR 4 SGCEN 4 SPD 2 PPC 2 CPC 2
MTAS-MEMB 6 AUTRES MINISTÈRES 14 DPE-DLC-INSAB 6 IGE 4 ONEPI-
GCONB-DCCT 4 BN-DAN 4 UNB-FASJEP-PREFETS 6 JORPB 1.-